

Je loue, j'achète

Vous avez trouvé la maison de vos rêves, mais vous n'êtes pas encore prêt à l'acheter ?

Notre formule « Je loue, j'achète » est la solution idéale pour vous.

Grâce à notre solution, vous pouvez d'abord louer puis acheter. Ainsi, vous bénéficiez de plus de temps pour épargner...

DÉCOUVREZ LES ÉTAPES DE « JE LOUE, J'ACHÈTE » :

- ✓ Vous souhaitez devenir propriétaire, mais vos fonds propres sont limités et vous ne pouvez pas encore obtenir de crédit.
- ✓ Choisissez parmi notre sélection de biens celui qui répond parfaitement à vos critères : Le Clos des Ecureuils
- ✓ Louez d'abord ce bien au prix du marché et, si vous le souhaitez, achetez-le à un prix fixé à l'avance.
- ✓ Avec « Je loue, j'achète », vous avez plus de temps pour épargner les fonds nécessaires. Mais ce n'est pas tout :
 - La moitié des loyers payés durant les deux premières années est déduite du prix d'achat.
 - Tous nos biens sont économes en énergie, ce qui réduit vos consommations et augmente vos économies.
- ✓ Libre à vous d'exercer votre option d'achat. Si vous préférez ne pas acheter, pas de problème : l'option est sans engagement et sans frais supplémentaires. Vous pouvez continuer à louer la maison.
- ✓ Si vous n'achetez pas, nous mettrons le bien en vente. Le nouveau propriétaire achètera le bien avec le contrat de location en cours.

Comment sont fixés le loyer et le prix d'achat ?

→ Le loyer est fixé en se référant au prix du marché pour des biens similaires et est indexé annuellement en fonction de l'indice santé.

→ Le prix d'achat est déterminé en fonction du prix du marché, et reste fixe pendant une période déterminée..

Nous contacter

IMMOLUX
Chaussée de Liège 205
B-5100 Jambes
+32 (0)81 32 51 40
info@immolux.eu
www.immolux.eu